



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC

No de résolution
ou annotation

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL PROCÈS-VERBAL 9 DÉCEMBRE 2025

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 9 décembre 2025 à 19h00 à la salle du conseil municipal.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions, nouvelles demandes du public et suivi de demandes antérieures
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Déclaration des intérêts relatifs à la présente séance
- 1.7. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 octobre 2025
- 1.8. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 18 novembre 2025
- 1.9. Adoption du calendrier 2026 des séances du conseil municipal
- 1.10. Registre de déclaration des dons, marques d'hospitalité ou autres dons reçus pour l'année 2025 en application du règlement 2022-002 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
- 1.11. Renouvellement du contrat de service aux membres de TRICENTRIS pour l'année 2026
- 1.12. Marina : autorisation de signature d'un contrat de gestion
- 1.13. Renouvellement du contrat d'assurance de la municipalité avec la FQM Assurances

2. Finances

- 2.1. Dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser
- 2.2. Adoption des déboursés du mois de novembre 2025
- 2.3. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 30 novembre 2025
- 2.4. Radiation des mauvaises créances 2025
- 2.5. Ajustement des fonds affectés eau, égout, environnement et infrastructure : autorisation de transfert budgétaire

3. Ressources humaines

- 3.1. Autorisation à la direction générale de rembourser les banques de congé maladie 2025 et d'effectuer le remboursement ou le report des heures de vacances pour l'année 2025 tel que prévu aux manuels d'emploi
- 3.2. Acceptation des taux de majoration des échelles salariales et autres ajustements pour l'année 2026 pour les employés et les élus et taux de participation au régime de retraite simplifié et à l'assurance collective
- 3.3. Nomination de Natacha Tremblay au poste de responsable du service de l'urbanisme et de l'environnement
- 3.4. Formation pompier 1 : résolution d'intérêt pour transmission à la MRC
- 3.5. Autorisation d'embauche d'un pompier

4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments

- 4.1. Offre de service professionnel pour plans et devis pour travaux de la capitainerie
- 4.2. Service d'entretien et d'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux et de production d'eau potable : processus d'appel d'offres



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

5. Sécurité civile et incendie

- 5.1. Remplacement de bonbonnes d'air : décision

6. Urbanisme et gestion du territoire

- 6.1. Demande de PIIA 2025-0037-148, rue Papineau : décision
6.2. Appui à la demande 451623 présentée à la Commission de protection du territoire agricole pour la modification des limites de la carrière sablière autorisée par la décision 424481
6.3. Demande de démolition 2025-040 /100 E rue Major : décision

7. Environnement

8. Loisirs, culture, famille

- 8.1. Équipements décoratifs au sentier glacé : décision
8.2. Mini-marathon de ski : participation et support logistique : décision
8.3. Soirée party dans le parc 2026 : décision
8.4. Festival du film de l'Outaouais 2026 : protocole d'entente pour la présentation de films à la salle Desjardins de la Petite-Nation : décision
8.5. Bancs de saison pour la salle Desjardins de la Petite-Nation : décision
8.6. Demande d'utilisation des heures municipales à la Salle Desjardins de la Petite-Nation : décision
8.7. Partenariat annuel avec Ski Seigneurie : décision
8.8. Projet d'exposition d'œuvres artistiques : appui au projet du Comité Culturel de Papineauville : décision
8.9. Noël des enfants : motion de remerciement et de félicitations
8.10. Motion de remerciement aux Entreprises alimentaires Gordon

9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance

- 9.1. Varia
9.2. Questions et demandes du public
9.3. Levée de la séance

1.

ADMINISTRATION

1.1

COMMUNICATIONS DU MAIRE

1.2

APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants sont présents :

Madame la conseillère Daphné Larouche, siège no 1
Monsieur le conseiller Danny Monette, siège no 2
Monsieur le conseiller Éric Hayes, siège no 3
Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin, siège no 6

Absences motivées :

Monsieur le conseiller Robert Desbiens, siège no 4
Madame la conseillère Béatrice Cardin, siège no 5

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Joanisse est aussi présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Le Conseil formait quorum et siège sous la présidence de Monsieur Michel Leblanc, maire.

1.3

2025-12-445 OUVERTURE DE SÉANCE

Monsieur le maire Michel Leblanc constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h00 devant 3 personnes.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

No de résolution
ou annotation

1.4

QUESTIONS, NOUVELLES DEMANDES DU PUBLIC ET SUIVI DE DEMANDES ANTÉRIEURES

La période de question débute à 19h04 et se termine 19h12.

1.5

2025-12-446 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Daphné Larouche

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé avec varia ouvert.

Monsieur Michel Leblanc, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6

2025-12-447 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS RELATIFS À LA PRÉSENTE SÉANCE

Monsieur le maire Michel Leblanc demande à madame la conseillère Daphné Larouche si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Daphné Larouche informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur le maire Michel Leblanc demande à monsieur le conseiller Danny Monette si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Danny Monette informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur le maire Michel Leblanc demande à monsieur le conseiller Éric Hayes si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Éric Hayes informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur le maire Michel Leblanc demande à monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

1.7

2025-12-448 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 octobre 2025.

La résolution 2025-11-406 est par les présentes abrogée.

Monsieur Michel Leblanc, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.8

2025-12-449 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 18 NOVEMBRE 2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Hayes

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 18 novembre 2025.

Monsieur Michel Leblanc, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



No de résolution
ou annotation

1.9

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

2025-12-450 ADOPTION DU CALENDRIER 2026 DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Considérant l'article 148 du Code municipal du Québec établissant l'obligation par les municipalités d'établir, par résolution, avant le début de chaque année civile, un calendrier des séances ordinaires en fixant le jour et l'heure du début de chaque séance;

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil adopte le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2026.

Mardi 13 janvier 19h00	Mardi 10 février 14h00	Mardi 10 mars 19h00
Mardi 14 avril 19h00	Mardi 12 mai 19h00	Mardi 9 juin 19h00
Jeudi 2 juillet 19h00	Mardi 11 août 19h00	Mardi 8 septembre 19h00
Mardi 13 octobre 14h00	Mardi 10 novembre 19h00	Mardi 8 décembre 19h00

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Monsieur Michel Leblanc, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.10

2025-12-451 REGISTRE DE DÉCLARATION DES DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ OU AUTRES DONS REÇUS POUR L'ANNÉE 2025 EN APPLICATION DU RÈGLEMENT 2022-002 ÉDICTIONNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément au règlement 2022-002 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, la directrice générale et greffière-trésorière indique qu'aucune déclaration de dons, marques d'hospitalité ou autres n'ont été reçues par les membres du conseil municipal pour l'année 2025.

1.11

2025-12-452 RENOUELEMENT DU CONTRAT DE SERVICE AUX MEMBRES DE TRICENTRIS POUR L'ANNÉE 2026

ATTENDU que le contrat de membre utilisateur et de services d'activités d'information, sensibilisation et d'éducation avec TRICENTRIS arrive à échéance le 31 décembre 2025 et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par madame la conseillère Daphné Larouche

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise le maire monsieur Michel Leblanc et la directrice générale, madame Martine Joannis à signer le renouvellement du contrat de membre utilisateur pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2026 avec TRICENTRIS.

Monsieur Michel Leblanc, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.12

2025-12-453 MARINA : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT DE GESTION

ATTENDU l'adoption de la résolution 2025-01-015 autorisant le lancement d'un appel de candidature pour la gestion de la marina à compter du 1^{er} janvier 2026;

ATTENDU qu'une seule candidature a été reçue pour ce faire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Danny Monette



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil accepte la proposition de Gestion Nauti-Cités Inc. pour la gestion de la marina de Papineauville pour une période de 3 ans renouvelable débutant le 1^{er} janvier 2026.

Que le maire monsieur Michel Leblanc et la directrice générale, madame Martine Joanisse soient par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la municipalité un contrat détaillant les obligations des deux parties.

Monsieur Michel Leblanc, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.13 2025-12-454 RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE DE LA MUNICIPALITÉ AVEC LA FQM ASSURANCES

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Hayes

Que ce Conseil autorise le renouvellement 2026 de l'assurance responsabilités et automobiles auprès de la FQM Assurances pour une prime totale de 114 843.49 \$.

Que les sommes soient prévues au budget 2026 et qu'une dépense et un déboursé du même montant soient autorisés à cette fin.

Que cette dépense soit imputée aux divers postes budgétaires concernés.

Monsieur Michel Leblanc, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2. FINANCES

2.1 2025-12-455 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL SUR LA DÉLÉGATION DU POUVOIR DE DÉPENSER

Ce Conseil, prend acte du dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser conformément au règlement 2022-019 relatif au contrôle budgétaire et à la délégation à certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats.

2.2 2025-12-456 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE NOVEMBRE 2025

Il est proposé par madame la conseillère Daphné Larouche

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 30 novembre 2025 pour un montant total de 29 810.87 \$ comprenant les chèques numéros 15137 à 15151.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 30 novembre 2025 au montant de 786 691.59 \$ comprenant les dépôts directs numéros 505640 à 505717.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 30 novembre 2025 au montant de 86 652.56 \$ comprenant les prélèvements numéros 8820 à 8862.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au montant de 164 143.35 \$ au 30 novembre 2025.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 99 413.73 \$ jusqu'au 30 novembre 2025.

Monsieur Michel Leblanc, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



No de résolution
ou annotation

2.3

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

2025-12-457 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 30 NOVEMBRE 2025

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 30 novembre 2025 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil accepte le dépôt et adopte l'état des activités de fonctionnement et d'investissement du budget 2025 au 30 novembre 2025 actuellement à 91.7%.

Monsieur Michel Leblanc, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.4

2025-12-458 RADIATION DES MAUVAISES CRÉANCES 2025

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la radiation de certains comptes de mauvaises créances puisque les coûts associés à la récupération des sommes sont plus élevés que la créance, l'établissement d'une provision pour mauvaises créances au 31 décembre 2025 et la recommandation de la direction générale à cet effet;

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Hayes

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise la radiation des comptes suivants contre la provision pour mauvaises créances :

D1120	380.86\$	2022
D1134	450.00\$	2022
D1151	169.14\$	2023
Total	1000,00\$	

Que les fonds à cette fin soient puisés à même le poste budgétaire 02 19000 985 : Mauvaises créances.

Monsieur Michel Leblanc, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.5

2025-12-459 AJUSTEMENT DES FONDS AFFECTÉS EAU, ÉGOUT, ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURE : AUTORISATION DE TRANSFERT BUDGÉTAIRE

ATTENDU que le rapport financier 2024 déposé lors de la séance régulière du conseil municipal du 13 mai 2025 démontre un excédent relativement aux fonds affectés égout, aqueduc, déchets domestiques et infrastructures;

ATTENDU qu'il y a lieu de faire les ajustements nécessaires et de retourner au surplus accumulé non affecté les sommes excédentaires provenant des fonds affectés respectifs;

ATTENDU qu'il y a lieu de faire les ajustements nécessaires et de verser aux fonds affectés respectifs les sommes provenant du surplus accumulé non affecté;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise les écritures de transfert des fonds affectés suivants au surplus accumulé non affecté :

Fonds affectés aqueduc	8 844 \$
Fonds affectés égout	34 692 \$
Fonds affectés environnement	19 411 \$

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise les écritures de transfert du surplus accumulé non affecté aux fonds affectés suivants :

Fonds affectés infrastructure	1 977 \$
-------------------------------	----------

Monsieur Michel Leblanc, maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 2025-12-460 AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE REMBOURSER LES BANQUES DE CONGÉ MALADIE ET D'EFFECTUER LE REMBOURSEMENT OU LE REPORT DES HEURES DE VACANCES POUR L'ANNÉE 2025 TEL QUE PRÉVU AUX MANUELS D'EMPLOI

ATTENDU les banques d'heure maladie, vacances et temps accumulé des employés municipaux, les conditions mentionnées aux divers manuels d'emploi et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par madame la conseillère Daphné Larouche

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise la direction générale à faire le remboursement des banques aux employés concernés.

Monsieur Michel Leblanc, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2 2025-12-461 ACCEPTATION DES TAUX DE MAJORATION DES ÉCHELLES SALARIALES ET AUTRE AJUSTEMENT POUR L'ANNÉE 2026 POUR LES EMPLOYÉS ET LES ÉLUS ET TAUX DE PARTICIPATION AU RÉGIME DE RETRAITE SIMPLIFIÉ ET À L'ASSURANCE COLLECTIVE

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier les manuels d'emploi pour les cadres, professionnels, cols blancs, cols bleus et pompiers afin d'indexer les échelles salariales;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à d'autres ajustements et préciser le taux de participation au régime de retraite simplifié ainsi que le taux de participation à l'assurance collective pour l'année 2026;

Il est proposé par monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise l'indexation des échelles salariales pour les catégories d'emploi cols blancs, cols bleus, pompiers, professionnels et cadres de 2.4 % au 1^{er} janvier 2026.

Que ce Conseil autorise l'indexation des salaires des élus au taux de 2.4% pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2026 tel que prévu à l'article 9 du règlement 2018-017.

Que ce Conseil autorise l'indexation des salaires pour tous les employés de 2.4 %.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

Que ce Conseil entérine les ajustements prévus au budget 2026.

Que ce Conseil maintienne à 5% la part de l'employeur au régime de retraite simplifié et que la part de l'employé soit minimalement de 5% pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2026.

Que ce Conseil maintienne les taux de participation actuellement en vigueur pour l'assurance collective soit 50% pour l'employé et 50% pour l'employeur.

Monsieur Michel Leblanc, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.3

2025-12-462 NOMINATION DE NATACHA TREMBLAY AU POSTE DE RESPONSABLE DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

ATTENDU que madame Natacha Tremblay, actuellement inspectrice en bâtiment et environnement a démontré sa capacité à occuper un poste plus important au sein de la structure municipale et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Hayes

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil nomme Natacha Tremblay responsable du service de l'urbanisme et de l'environnement à compter du 1^{er} janvier 2026. Que cette dernière conserve ses fonctions de fonctionnaire désignée pour l'émission des permis et certificats, fonctionnaire désignée pour l'application de la réglementation sur les cours d'eau de la MRC de Papineau et conciliateur-arbitre pour le règlement des mécontentes visées par l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales.

Que la direction générale soit par la présente responsable de s'assurer que les changements à son statut d'emploi soient réalisés conformément au manuel d'emploi des cadres et que les termes de la recommandation acceptée par le conseil soit appliqué.

Monsieur Michel Leblanc, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.4

2025-12-463 FORMATION POMPIER : RÉOLUTION D'INTÉRÊT POUR TRANSMISSION À LA MRC

ATTENDU qu'il y a lieu d'informer la MRC de Papineau de notre intérêt à inscrire les pompiers à la formation Pompier 1 et la recommandation du directeur du service des incendies;

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil informe la MRC de Papineau que la municipalité souhaite inscrire 2 pompiers à la formation Pompier 1.

Que le directeur du SSI soit responsable d'assurer le suivi de la présente résolution auprès du service de formation de la MRC Papineau.

Monsieur Michel Leblanc, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



No de résolution
ou annotation

3.5

2025-12-464 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UN POMPIER

ATTENDU que la brigade incendie est composée d'un maximum de 25 pompiers et que le directeur du service de sécurité incendie recommande l'embauche d'un pompier déjà formé;

Il est proposé par madame la conseillère Daphné Larouche

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise l'embauche de Sébastien Sabourin au poste de pompier volontaire au service de sécurité incendie à compter de la date des présentes. Que le directeur du service incendie soit responsable de s'assurer du respect de l'entente normative actuellement en vigueur pour les pompiers volontaires.

Monsieur Michel Leblanc, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.

HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

4.1

2025-12-465 OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL POUR PLANS ET DEVIS POUR TRAVAUX DE LA CAPITAINERIE

ATTENDU la réception d'une offre de service professionnel pour la modification des plans en vue des travaux de rénovation à la capitainerie et la recommandation du directeur du service des travaux publics ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil accepte la proposition du 21 novembre 2025 de la compagnie Larouche Campeau et Associées s.e.n.c. au montant de 15 150 \$ plus taxes pour la modification des plans mécaniques, électriques et architecturaux.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70141 522 : Entretien et réparations Terrain et bâtisse.

Monsieur Michel Leblanc, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.2

2025-12-466 SERVICE D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX ET DE PRODUCTION D'EAU POTABLE : PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES

ATTENDU qu'il y a lieu de lancer un appel d'offres pour le service d'entretien et d'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de production d'eau potable et la recommandation du directeur du service des travaux publics ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Hayes

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil mandate la direction générale à lancer un processus d'appel d'offres pour le service d'entretien et d'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de production d'eau potable.

Monsieur Michel Leblanc, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

No de résolution
ou annotation

5.

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

5.1

2025-12-467 ACHAT DE BONBONNES D'AIR

ATTENDU que le directeur du service de sécurité incendie a recommandé au conseil l'achat de bonbonnes d'air usagées à moindre coût mais ayant encore une durée de vie adéquate ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise l'achat de 8 bonbonnes d'air pour le service des incendies de Papineauville au coût de 795 \$ plus taxes par unité et que les sommes soient prévues au budget 2026.

Monsieur Michel Leblanc, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.

URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE

6.1

2025-12-468 DEMANDE DE PIIA 2025-0037- 148, RUE PAPINEAU : DÉCISION

ATTENDU les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) ;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement sur les PIIA numéro 2017-003 et que la propriété sise sur le lot 4 997 960 est située à l'intérieur du secteur « Secteur de P.I.I.A 0-2 Noyau Villageois » ;

ATTENDU que le requérant, par procuration, souhaite installer une nouvelle affiche commerciale sur le bâtiment et sur l'enseigne détachée existante et que les travaux sont assujettis au règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise la demande de PIIA 2025-0037 et autorise l'installation d'un nouvel affichage commercial au 148, rue Papineau.

Monsieur Michel Leblanc, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.2

2025-12-469 APPUI À LA DEMANDE 451623 PRÉSENTÉE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE POUR LA MODIFICATION DES LIMITES DE LA CARRIÈRE SABLIERE AUTORISÉE PAR LA DÉCISION 424481

ATTENDU que le requérant désire modifier la limite de la carrière-sablrière originalement autorisée par la demande numéro 424481 afin d'harmoniser la limite de cette autorisation à celle autorisée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ;

ATTENDU que la demande concerne la propriété sise sur les lots 4 998 478 et 4 998 283 ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

ATTENDU que le projet soumis est conforme à la réglementation de la municipalité et la recommandation du comité consultatif d'urbanisme ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil appuie la demande numéro 451623 déposée à la Commission de protection du territoire agricole afin d'harmoniser la superficie de la carrière-sablière du demandeur avec l'autorisation obtenue du ministère de l'Environnement.

Monsieur Michel Leblanc, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.3 2025-12-470 DEMANDE DE DÉMOLITION 2025-040 AU 100 E, RUE MAJOR : DÉCISION

ATTENDU les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) ;

ATTENDU que la municipalité a adopté un règlement sur les démolitions d'immeuble sur le territoire de Papineauville portant le numéro 2022-022;

ATTENDU que la propriété sise sur le lot 4 997 310 est située à l'intérieur du périmètre urbain, n'est pas un immeuble d'intérêt patrimonial et architectural élevé et est situé en zone inondation à faible courant;

ATTENDU que les requérants souhaitent faire une démolition complète du bâtiment principal en gardant la fondation existante en vue d'une reconstruction;

ATTENDU que le projet de démolition devra respecter l'ensemble des lois et règlement pouvant s'appliquer;

ATTENDU que l'analyse a permis de confirmer la conformité du projet aux critères d'évaluation et la recommandation du comité de démolition;

Il est proposé par monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise la demande de démolition 2025-040 pour le bâtiment principal sur la propriété sise au 100 E, rue Major.

Monsieur Michel Leblanc, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. ENVIRONNEMENT

8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1 2025-12-471 ÉQUIPEMENTS DÉCORATIFS AU SENTIER GLACÉ : DÉCISION

ATTENDU le succès du projet sentier glacé en 2025 et le désir de ramener cette activité pour l'hiver 2026;

ATTENDU que les sommes seront prévues au budget 2026 et la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

Que ce Conseil accepte la proposition de la compagnie Proson au montant de 9 917.18 \$ plus taxes pour la location d'équipement décoratif pour le sentier glacé pour une durée de 8 semaines.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02-70298-997 : Sentier glacé.

Monsieur Michel Leblanc, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.2

2025-12-472 MINI-MARATHON DE SKI : PARTICIPATION ET SUPPORT LOGISTIQUE

ATTENDU que la branche scolaire du mini-marathon de ski se tiendra désormais à Papineauville et la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise la participation de la municipalité de Papineauville à l'organisation du mini-marathon de ski jeudi le 19 février 2026, en allouant les services suivants :

- 1 000.00 \$ en argent pour un damage spécial des pistes de ski avant, et durant l'événement
- Prêt du centre communautaire pour accueil / inscriptions / réchauffement / salle de bain
- Temps du responsable loisirs pour l'organisation de l'événement ainsi que durant le déroulement de l'événement
- Temps homme journaliers loisirs pour transport / installation de matériel si requis

Monsieur Michel Leblanc, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.3

2025-12-473 SOIRÉE PARTY DANS LE PARC 2026 : DÉCISION

ATTENDU que la 3^e édition de la soirée Party dans le parc se tiendra le 21 août 2026 et la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce conseil confirme l'embauche de DJ Daniel Desnoyers pour une prestation de 2 heures vendredi le 21 août 2026 au montant de 3 500.00 \$ plus taxes. Qu'un dépôt de 875 \$ plus taxes soit versé en janvier 2026 à la conclusion du contrat et après adoption du budget 2026. Un hébergement doit également être prévu pour M. Desnoyers.

Monsieur Michel Leblanc, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.4

2025-12-474 FESTIVAL DU FILM DE L'OUTAOUAIS 2026 : PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LA PRÉSENTATION DE FILMS À LA SALLE DESJARDINS DE LA PETITE-NATION

ATTENDU que le Festival du film de l'Outaouais souhaite de nouveau offrir une programmation à la Salle Desjardins de la Petite-Nation de Papineauville en 2026 et la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

Que ce conseil autorise Patrick Chartrand, responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique à signer un protocole d'entente avec le Festival du film de l'Outaouais pour la présentation de films dans la salle Desjardins de la Petite-Nation du 9 au 19 avril 2026.

Que la municipalité autorise l'utilisation de sa banque d'heures à la salle Desjardins de la Petite-Nation.

Monsieur Michel Leblanc, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.5

2025-12-475 BANCS DE SAISON POUR LA SALLE DESJARDINS DE LA PETITE-NATION

ATTENDU que la municipalité est partenaire de la salle Desjardins de la Petite-Nation depuis ses débuts et qu'il y a lieu de procéder à l'achat de 2 bancs de saison et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé de 1 790 \$ plus taxes pour l'achat de 2 bancs de saison pour les spectacles 2026 à la Salle Desjardins de la Petite-Nation.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 11000 970 : Subventions et commandites.

Monsieur Michel Leblanc, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.6

2025-12-476 DEMANDE D'UTILISATION DES HEURES MUNICIPALES À LA SALLE DESJARDINS DE LA PETITE-NATION : DÉCISION

ATTENDU que mesdames Marie-Jahelle Desjardins et Joanne Juteau désirent organiser un spectacle à la salle Desjardins de la Petite-Nation jeudi le 23 avril 2026 au profit de la maison d'hébergement pour Elles des deux Vallées et la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise le prêt de la salle Desjardins de la Petite-Nation pour une durée de 8 heures aux organisatrices du spectacles 2 voix pour une cause, incluant une pratique générale mercredi le 22 avril ainsi que la journée du spectacle jeudi le 23 avril, de 18h00 à 22h00.

Les organisatrices seront responsables du montage et du démontage ainsi que de l'entretien général de la salle ainsi que des frais de conciergerie si ceux-ci s'appliquent, responsable de l'embauche de personnel qualifié pour la partie technique du spectacle afin de manipuler adéquatement les équipements de la Salle Desjardins de la Petite-Nation et assumer les frais reliés à cette embauche si nécessaire.

Monsieur Michel Leblanc, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.7

2025-12-477 PARTENARIAT ANNUEL AVEC SKI SEIGNEURIE

ATTENDU la grande popularité de cet accès gratuit aux pistes de ski La Seigneurie durant la dernière saison hivernale comprenant les pistes du Château Montebello, Kenauk Nature et Golf l'Héritage et la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise une contribution financière de 1 937,79 \$ à la Corporation des loisirs de Papineau pour le projet piste de ski La Seigneurie en 2025-2026.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02-70299-996 : Sentiers pédestres.

Monsieur Michel Leblanc, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.8

2025-12-478 PROJET D'EXPOSITION D'ŒUVRES ARTISTIQUES : APPUI AU PROJET DU COMITÉ CULTUREL DE PAPINEAUVILLE : DÉCISION

ATTENDU que le Comité culturel de Papineauville souhaite mettre sur pieds un projet d'exposition d'œuvres en arts visuels non-professionnels en juin 2026 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil appuie le projet d'exposition d'œuvres artistiques soumis par le comité culturel de Papineauville afin d'offrir une visibilité aux artistes non-professionnels.

Monsieur Michel Leblanc, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.9

2025-12-479 NOËL DES ENFANTS : MOTION DE REMERCIEMENT ET DE FÉLICITATIONS

Madame la conseillère Daphné Larouche

Donne une motion de félicitations à la Corporation des loisirs de Papineauville, Prévention CESAR Petite-Nation, le corps de cadets 1786 Louis-Joseph-Papineau, les employés de la municipalité ainsi qu'à Nathalie Paquette, pour la station de maquillage et Kristle Côté la responsable de la bibliothèque pour l'organisation de la 19^e édition du Noël des enfants dimanche le 7 décembre au centre communautaire. C'est une équipe de 40 bénévoles dédiés qui ont fait de cet événement un si grand succès.

Plus de 500 déjeuners ont été servis et 200 enfants sont repartis avec un cadeau des mains du vrai Père Noël.

Et un remerciement tout particulier à Stéphane Charlebois (Immo Location) et Manon Lafrance (Remax) pour leur décor féérique, offert gratuitement année après année. Grâce à eux, la maison du père Noël brillait de mille feux.

8.10

2025-12-480 REMERCIEMENT AUX ENTREPRISES ALIMENTAIRES GORDON

ATTENDU que Services Alimentaires Gordon, par l'entremise de son représentant M. Martin Lamarche, a généreusement offert une commandite majeure de denrées pour le déjeuner du Noël des enfants ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Danny Monette

Que le conseil municipal de Papineauville adresse ses plus sincères remerciements à Services Alimentaires Gordon et à M. Martin Lamarche pour leur générosité et leur engagement exemplaire envers notre collectivité. Cette contribution exceptionnelle a permis d'assurer le succès de l'événement et de soutenir notre communauté de manière significative.

Monsieur Michel Leblanc, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

No de résolution
ou annotation

9. VARIA, QUESTIONS, LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1 VARIA

9.2 QUESTIONS DU PUBLIC SUR LA PRÉSENTE SÉANCE

La période de questions débute à 19h31 et se termine à 19h43.

9.3 2025-12-481 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère Daphné Larouche

Que cette séance soit levée à 19h43.

Monsieur Michel Leblanc, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joannis, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 9 décembre 2025.

Martine Joannis
Directrice générale et greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Michel Leblanc, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 9 décembre 2025.

Michel Leblanc
Maire